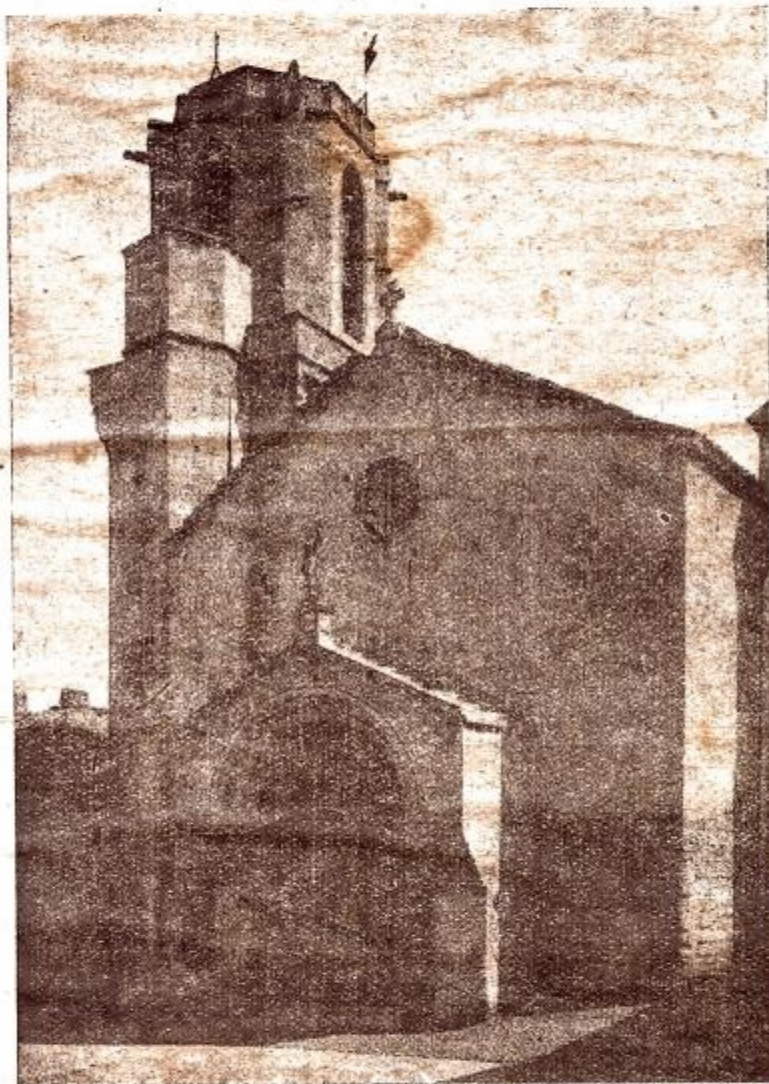


Février 1928

ECHO
DE
Barbentane-en-Provence



REVUE MENSUELLE DU FOYER CHRÉTIEN

Publiée avec l'autorisation de l'Ordinaire

Prix de l'abonnement : 5 francs

Imprimerie BONNE PRESSE DU MIDI. — Vaison (Vse)

Echo de Barbentane-en-Provence

A TRAVERS LA VIE PAROISSIALE

I. — **Noël.** — Nos fêtes de Noël ont été, comme de coutume, très brillantes. — A la Messe de minuit et à celle de 7 h. 1/2, nombreuses Communions. Il y eut, d'ailleurs, affluence à tous les offices — Aux deux grands messes de la nuit et du jour, les Choristes chantèrent une messe de St-Saens avec beaucoup de nuance et de justesse et, à la Messe de l'Aurore, de beaux Noels nouveaux et les charmants cantiques que, de tout temps, on chantait en Provence devant la Crèche du Divin Enfant. Notre dévoué chantre prêta au « Minuit, chrétiens » les accents de sa voix puissante.

Un très grand nombre d'hommes et de jeunes gens tinrent à participer à la cérémonie traditionnelle et si touchante de l'Offrande — Nous les en félicitons. — La « charrette » était conduite par les quatre pieurs de St-Jean : MM. Fernand Chauvet, Marcel Daire, Louis Issartel et Joseph Rey — Nous sommes heureux de constater que c'est dans le silence et le recueillement le plus complet et le plus édifiant que se déroule cette cérémonie.

Aux Vêpres, c'est M. l'Abbé Legendre, notre Vicaire, qui donna le sermon sur le mystère de Noël.

II. — **A la Cérémonie de fin d'année,** peu de monde — Qui d'entre nous, cependant, au moment où l'an s'achève, n'a à remercier Dieu des grâces reçues, durant ces douze mois, à regretter les fautes commises, à implorer la divine miséricorde pour ceux qui nous ont quittés,

III. — **A la Bibliothèque Paroissiale,** demandez les nouveautés du mois : *Grand'Louis l'Innocent* qui vient de recevoir le prix Fémina. — Vie Heureuse et « *Vieille fille tu seras* », un charmant récit de Montaudry.

IV. — Le lendemain de Noël, Mlle R. Sabatier, la sœur de M. le Curé, était victime d'un accident qui aurait pu avoir des conséquences graves. En cette fâcheuse circonstance, la paroisse a manifesté sa sympathie à notre vénéré Pasteur et à Mlle Sabatier. Nous espérons qu'au moment où paraîtront ces lignes la guérison sera complète ou que tout au moins la malade sera en bonne voie de rétablissement.

1.000 DE PLUS

Oui, le préfet de police, débordé, réclame pour Paris, 1.000 agents de police de plus.

Pourtant, ce vieux farceur de Victor Hugo a solennellement proclamé, à la tribune, devant les Chambres a semblées : « Toute école que vous ouvrez, c'est une prison que vous fermez ! ... » (Applaudissements prolongés).

Et le diable sait si l'on en a ouvert des écoles, ! ... Si l'on en a installé des instituteurs ! ... Si on leur en a voté des budgets et des augmentations de budgets ! ...

Alors, ils semblerait, qu'au lieu de gendarmes « en plus », il en faudrait « en moins » ... ?

Et voilà que c'est tout le contraire.

Pire encore : ces 1.000 sergents de ville « en plus » n'empêcheront pas la gangrène du laïcisme de porter ses fruits de mort...

Ils n'empêcheront ni l'ouvrier communiste de saboter un organe essentiel... ni le gamin conscient de faire déraïler un train..., ni un adolescent de se pourrir..., ni un divorcé d'abattre son rival...

Le mal est autrement vaste que la protection administrative du sergent de ville.

Tous les perfectionnements de la science sont terribles pour l'avenir si, « derrière le progrès matériel, il n'y a pas le progrès moral et en équation avec lui ».

Combien de ruines ont eu pour causes le progrès scientifique du dernier siècle : l'alcool, le journal, le cinéma, l'auto et le reste.

Attendez demain...

* * *

La cause profonde de cette décadence vient des Loges.

Avec une volonté tendue, elles ont installé, dans chaque village de France, un homme — leur homme — qui, par sa haine, son silence ou sa neutralité, dit et répète, chaque jour, à l'enfant :

« Tu n'as pas d'âme et Dieu n'existe pas ... »

Si Dieu n'existe pas, la terre est tout... Le bien et le mal ne sont plus que des mots, dont s'embarrassent, seuls, les imbéciles.

C'est ainsi que, méthodiquement, on prépare un peuple d'athées, devant lequel 1.000 agents de plus ou de moins seront un fétu de paille, le soir fameux où « la raison tonnera en son cratère... ».

Au lieu d'augmenter coûteusement la police, comme il serait bien plus simple d'ouvrir les portes des écoles à Celui sans lequel tout est façade, ruines et mensonge.

TABLEAU D'HONNEUR

—:—

ÉCOLE DU SACRE-CŒUR

COMPOSITIONS DE DÉCEMBRE 1927

1ère Classe

1ère division. — 1er, Castan Georges — 2e, Fontaine Camille.

2e division. — 1er, Reboul Henri — 2e, Glenat Louis — 3e, Mouiren Antoine.

3e division. — 1er, Bourges Denis — 2e, Griot Louis — 3e, Mollard Gabriel — 4e, Ardigier Henri — 5e, Rey Joseph.

2e Classe

1ère division. — 1er, Chabert Guillaume — 2e, Fontaine Jean — 3e, Baud Marcel.

2e division. — 1er, George Gabriel — 2e, Ollier Louis.

3e division. — 1er, Rey Louis — 2e, Defustel Fernand,

Mention pour leur application. — Malosse Maurice et Bonnet Louis.

RÉSULTAT DU CONCOURS DE DEVOIRS DE VACANCES

Organisé par le journal « L'École »

Bertaud Marcel, un prix en espèces de cinq francs.

Bourges Denis, une mention bien.

Rey Joseph, une mention assez-bien.

Castan Georges, une mention assez-bien.

Glenat Louis, une mention assez-bien.

ÉCOLE DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION

Ont obtenu les meilleures notes aux compositions de décembre :

Première Classe

1ère division. — Catherine Socias.

2e division. — Madeleine Socias — Antoinette Constant — Marthe Issartel.

3e division. — Henriette Courdon — Pauline Couttier — Louise Bourguet.

Deuxième Classe

1ère division. — Marthe Guyot — Marguerite Meyer — Madeleine Bernard.

2e division. — Marie Antoinette Moucadeau.

3e division. — Joséphine Bernard.

SOUSCRIPTION POUR LES VITRAUX

(du 11 décembre au 11 Janvier)

Mme G. T. 10 fr. ; Mme Marthe Fontaine-Bertaud, pour le mariage de sa fille 50 fr. ; Mme J. R. 30 fr. ; Les dames Joubert 100 fr. (3 ^e versement) ; T. L. 13 francs	Total	203 fr.
Encaisse des mois précédents		1.719 fr.

Total général 1.922 fr.

Grâce aux chers donateurs, on va placer ces jours-ci le vitrail de la chapelle de St-François d'Assise. — Nos remerciements les plus sincères. — Merci aussi à Mme V. B. qui a donné 50 francs pour nos Ecoles libres et 50 fr. pour le Cercle St-Jean-Baptiste.

ÉPHÉMÉRIDES

Février 1928

*Jeu*di 2, la Purification, double de 2^o classe. — à 7 h. 1/2 Messe de communion avec chants des choristes. — à 10 h. grand'messe, précédée de la bénédiction des cierges et de la procession. — à 2 h. 1/2 vêpres, chapelet, salut et bénédiction. *Vend*redi 3, 1^{er} vendredi du mois, consacré au S. C. de Jésus. — à 7 h. messe de l'Apostolat de la Prière, avec chants, communion et instruction. — à 7 h. Complies, exercice de l'Adoration, salut et bénédiction. — *Samed*i 4, 1^{er} samedi du mois, consacré à réparer les outrages contre la T. S. Vierge — à 7 h. messe de communion à l'autel de la T. S. Vierge, pour les Congréganistes. — à 7 h. complies, salut et bénédiction. — *Jeu*di 9, à 7 h. du soir, Triduum préparatoire à la fête de N. D. de Lourdes, ainsi que *Vend*redi. — *Samed*i 11, fête de l'apparition de N. D. de Lourdes — à 7 h. messe de communion avec chants des choristes — à 7 h. du soir, clôture du Triduum — complies, sermon salut et bénédiction. — *Dimanche* 12, le Sexagésime — offices comme le dimanche ordinaire. — *Dimanche* 19, la Quinquagésime. Adoration des 40 heures — à 7 h. 1/2, messe de communion avec chant des choristes — Exposition du T. S. Sacrement — à 9 h. 2^e messe — à 10 h. 1/2 grand'messe — à 3 h. Vêpres. Exercice de l'Adoration — salut et bénédiction. — *Lundi* 10 et *Mardi* 21, 2^e et 3^e jours de l'adoration. — à 7 h. messe de communion — exposition du T. S. Sacrement — à 11 h. adoration pour tous les enfants des catéchismes et des écoles — à 5 h. 1/2, complies — salut et bénédiction. — *Mercredi* 22, les Cendres — à 7 h. Bénédiction et Imposition des Cendres, suivies de la Ste-Messe — à 9 h. messe et imposition des Cendres, pour les enfants des Ecoles — jour de jeûne et d'abstinence.

Le soir à 8 h, $\frac{1}{2}$ — Chapelet, lecture pieuse et bénédiction du T. S. Sacrement. — *Vendredi* 24, à 7 h. du soir, Chemin de la Croix. *Dimanche* 26, 1er dimanche de Carême — offices comme le dimanche ordinaire — aux Vêpres, sermon et bénédiction.

EXTRAIT DES REGISTRES DE CATHOLICITÉ

MOIS DE DÉCEMBRE

Ont été faits enfants de Dieu par le St-Baptême :

3. — Pierre Louis Diez — P. Pierre Chabut — M. Louise Chabut.
17. — Jean Marcellin Monteil — P. Marcellin Monteil — M. Louise Faure.

* * *

Ont été unis par les liens indissolubles du Mariage :

17. — Florent Chailan et Lucie Léonie Lingée.
21. — Vincent Rossi et Anna Marie Bon.

* * *

Ont été honorés de la Sépulture religieuse :

11. — Jean Fray, épouse Rose Simplicie, 64 ans.
17. — Marie Broussier, Vve Etienne Charles, 82 ans.
20. — Louis Germain Arnoux, veuf Marie Chatorier 81 ans.
29. — Daniel Théodore Antoulin, ép. Marie Berlandier, 64 ans.



PENDANT QU'ON MANGEAIT DU CURE...

Pendant qu'on mangeait du curé notre population n'augmentait que de 17, alors que celle de l'Allemagne doublait.

Pendant qu'on mangeait du curé les taudis tuaient des Français et la tuberculose attaquée mollement par les pouvoirs publics continuait ses ravages. Les Danois pensaient à autre chose, ils travaillaient et arrivaient à baisser la mortalité par tuberculose de 70 %.

Pendant que l'Etat français, buté sur la formule de la laïcité, rendait la vie de plus en plus dure à nos écoles chrétiennes, le nombre des illettrés augmentait : 6.713 en 1921 parmi les jeunes recrues. 7.000 en 1922 et 40.000 en 1927.

Pendant qu'on mangeait du curé, l'enseignement technique, bien organisé en Allemagne attirait 600.000 jeunes gens aux cours des écoles industrielles et commerciales. En France il n'y en avait que 7.000.

Pendant qu'on mangeait du curé, notre agriculture marquait le pas. Le rendement des quatre céréales à l'hectare était de 12 quintaux alors que celui de l'Allemagne était de 21 quintaux, celui de la Belgique de 25, etc...

Pendant qu'on mangeait du curé, les travailleurs qui attendaient des améliorations sociales avaient le loisir de lire sur les journaux la cuisine que les politiciens mijotaient entre eux et le soir se serraient la ceinture d'un cran de plus.

Etc..., etc...

Mais ceux qui auraient dû s'occuper de nous donner plus de justice et de prospérité n'avaient d'autre souci que la guerre aux Français qui ne pensaient pas comme eux.

Docteur VOISIN.

LE CLERGE INDIGENE DANS LES MISSIONS CATHOLIQUES

Le Conseil central d l'œuvre de Saint-Pierre-Apôtre communique les statistiques suivantes relatives au clergé indigène dans les missions catholiques : il y a présentement en Asie, 4.263 prêtres indigènes, soit 52,3 pour 100 des prêtres qui s'y trouvent ; en Afrique il y a 159 prêtres indigènes, soit 5,7 pour 100 des prêtres qui s'y trouvent ; en Amérique, il y a 82 prêtres indigènes, soit 6,2 pour 100 des prêtres qu'ils trouvent dans les pays de mission. Enfin, en Océanie, il y a 12 prêtres indigènes, soit 2,5 pour 100 des prêtres qui s'y trouvent. D'autre part, en Asie, il y a 127 Petits Séminaires avec 5.691 élèves indigènes et 74 Grands Séminaires avec 2.288 élèves indigènes. En Afrique, il y a 48 Petits Séminaires avec 1.347 élèves indigènes et 17 Grands Séminaires avec 291 élèves indigènes.

En Amérique, il y a 4 Petits Séminaires avec 85 élèves indigènes et 4 Grands Séminaires avec 66 élèves indigènes.

OU EST LA PERSECUTION ?...

Repu, réjoui et sans doute troublé par les vins d'un banquet, un grand-prêtre de la Franc-Maçonnerie a osé lancer ce défi aux catholiques : *où est la persécution*? Vos églises sont pleines, on tolère les religieux jusque dans les chaires, n'avez-vous pas entière liberté?...

Hélas !... voyez **Grenoble**. Un jeune avocat a consacré des années à l'étude du droit en vue de la magistrature ; il possède tout ce qu'on peut exiger d'un candidat et il est agréé, attaché au Parquet... Or, il lui plaît d'être **catholique**, membre de l'*Association de la Jeunesse Catholique*... Le Procureur lui déclare qu'on ne peut être à la fois membre de la Jeunesse Catholique et attaché au parquet... Et il le démissionne... *parce que catholique*... tandis que les membres de la Franc-Maçonnerie, Congrégation religieuse, philosophique, secrète, **ultra militante en politique**, occupent une foule de places un peu partout au parquet... Où est la persécution? dites-vous?... **Où est plutôt la liberté**? Avons-nous le droit de demander...

Les églises sont pleines, assure l'orateur maçonnique !... Oui, dans les villes là où il y a des élites, des gens assez intelligents pour éviter le bourrage de crâne, assez courageux pour braver respect humain et brimades... Mais allez voir à la campagne, les Dimanches ordinaires...

Dix mille paroisses n'ont plus de curé résidant... Comptez les presbytères volés, les chapelles désaffectées, les séminaires, les évêchés, les collèges catholiques transformés en casernes ou en musée, quand ce n'est pas en escalier monumental !... comme à Marseille?... monumental aussi, le toupet des bons apôtres qui demandent : où est la persécution?...

Avez-vous vu des sécularisées?... Il en est qui ont eu de la chance... Il en est d'autres, hélas, qui endurent souffrances et humiliations jusqu'au jour où elles meurent à la peine... Leur crime?... D'avoir été **Religieuses**... C'est interdit par la loi de 1901... Les portes des couvents ont été enfoncées à *coups de hache* et les religieuses **jetées à la rue**, sans indemnité, sans restitution de leur dot... Ça c'est fait en bloc au début du siècle... ça a recommencé en 1924 à Alençon et si ça n'a pas continué, ce n'est pas la faute des sectaires de la Maçonnerie...

J'ai dirigé 13 ans une Société de sports et de Préparation Militaire... A chaque examen, nos grands enlevaient les premières places de l'arrondissement ; tous ont fait leur devoir sur le front, et obtenu croix de guerre, légion d'honneur, médaille militaire... et plusieurs... croix de bois ; ...à la fin de la guerre, l'effectif, qui par instant, atteignit 150, comptait 32 orphelins... Eh bien, il a fallu 8 ans, entendez bien, **huit** ans, pour obtenir l'agrément, parce que **catholiques**, tandis que les sociétés *laïques* avaient cet agrément dès les premiers mois de leur fondation, avec des effectifs et des succès très inférieurs... pendant 8 ans, le gouvernement refusait même un centime à nos 150 enfants *catholiques*, en vue pourtant de leur préparation militaire alors qu'il allouait 600 francs à la société laïque d'un pays voisin *qui n'existait plus depuis 6 ans* !

Allons, allons, vivement *l'organisation, l'union, la Fédération Nationale des Catholiques de France*... Naïveté de compter sur la bonne volonté des autres... Le jour où nous serons forts, très forts, alors oui mais alors on pourra loyalement interroger : où est la persécution?

François REGIS.

BIEN FAIRE POUR PLAIRE A DIEU ET NON POUR S'ATTIRER L'ESTIME DES HOMMES

À l'approche du Carême, c'est Jésus lui-même, notre divin Maître, qui va nous faire par son Évangile, un *petit sermon en trois points* sur les trois devoirs fondamentaux de la vie chrétienne et sur la **pureté d'intention** qui doit présider à nos bonnes œuvres.

TEXTE DU SERMON ET PRINCIPE GÉNÉRAL

Prenez garde à ne pas faire vos œuvres de justice devant les hommes, pour en être remarqués : autrement vous ne recevrez pas de récompense de votre Père qui est dans les cieux.

Ce que Notre-Seigneur interdit aux chrétiens, ce ne sont pas les œuvres faites en public, puisqu'il leur a déjà dit quelques instants auparavant : « **Que votre lumière brille devant les hommes pour qu'ils glorifient (non pas vous) mais votre Père céleste.** » Les exercices publics sont, en effet, un grand moyen d'édification mutuelle.

Ce que Jésus blâme, c'est le bien fait *par pure ostentation*, « *pour se faire voir* », et pour s'attirer à soi-même l'estime et l'admiration des hommes.

1^{er} POINT : L'AUMONE

Lorsque tu fais l'aumône, ne sonne pas de la trompette devant toi, comme font les hypocrites dans les synagogues et dans les rues, pour être honorés des hommes.

En vérité je vous le déclare, ils ont reçu leur récompense.

Faut-il prendre ces mots à la lettre et croire que les Pharisiens avaient réellement coutume de faire annoncer leurs aumônes à son de trompe, comme des charlatans qui veulent attirer au loin l'attention. Peut-être ? Mais ce n'est là vraisemblablement qu'une manière énergique de parler, choisie à dessein par Notre-Seigneur pour peindre au vif la manière bruyante avec laquelle certaines gens faisaient l'aumône.

Pour toi, quand tu fais l'aumône, que ta main gauche ignore ce que fait ta main droite, afin que ton aumône reste dans le secret. Et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra.

Il ne s'agit plus ici de *claironner* ses bonnes actions : Il faut que même la main gauche ignore le bien que fait la droite ! A une métaphore énergique Jésus en oppose une autre qui l'est encore davantage. Les orgueilleux s'affichent ; les chrétiens doivent éviter, s'il était possible, même leurs propres regards (!) lorsqu'ils font le bien.

2^e POINT : LA PRIÈRE

De même, lorsque vous prierez ne ressemblez point à ces hypocrites, qui aiment à prier debout dans les synagogues et aux angles des rues, pour être remarqués de tout le monde.

En vérité, je vous le déclare, ils ont reçu leur récompense.

On croirait voir (en lisant ces paroles) ces Pharisiens à la piété toute extérieure, drapés dans leur manteau de prière qui se distinguait par ses larges franges. Les voilà, aux carrefours des rues les plus fréquentées, tournés du côté du Temple, affectant une modestie exagérée (eux dont le cœur est plein d'orgueil) et murmurant quelques versets des psaumes.

Les passants les regardent et se disent entr'eux : « Ce sont des saints ! » C'est la récompense qu'ambitionne leur vanité ; ils la reçoivent, ils n'en auront pas d'autre.

Mais toi, quand tu voudras prier, entre dans ta chambre, ferme la porte et prie ton Père en secret. Et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra.

Saint Augustin fait à ce propos, une réflexion excellente :

« Quand la prière doit être publique dans l'assemblée des fidèles, entrez dans l'intime de votre cœur et fermez-en l'accès à toute pensée profane. »

3^e POINT : LE JEÛNE

Quand vous jeûnez, ne vous rendez point tristes comme les hypocrites : ils exténuent leur visage pour que les hommes voient bien qu'ils jeûnent.

En vérité, je vous le déclare, ils ont reçu leur récompense.

Quoique la Loi de Moïse ne prescrivît par an qu'un seul jeûne, néanmoins à l'époque de Notre-Seigneur Jésus-Christ, les pieux Israélites, ou ceux qui affectaient de passer pour tels, avaient coutume de jeûner fréquemment. C'est ainsi que la plupart des Pharisiens jeûnaient deux fois par semaine. Chose excellente en soi, mais qui était malheureusement gâtée par l'ostentation et la vaine gloire.

Qu'on se représente ces Pharisiens hypocrites qui, après plusieurs jours d'un jeûne sévère, apparaissaient en public pâles, amaigris, échevelés, la barbe longue et en désordre, le visage malpropre, car la toilette même la plus élémentaire n'était pas moins interdite que la nourriture durant les jours de pénitence.

Mais toi, lorsque tu jeûnes, parfume ta tête et lave ton visage, afin que ton jeûne ne paraisse pas aux yeux des hommes, mais à ceux de ton Père, pour qui rien n'est secret.

Et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra.

Le chrétien doit jeûner, surtout en temps de Carême, mais quand il exerce cet acte de mortification, il prend autant de soin pour le cacher aux regards des hommes, que d'autres en prennent pour le faire paraître. Même au sortir d'un jeûne il semble venir de faire un repas somptueux. (On sait que les Orientaux se parfumaient la tête avant de prendre part à un festin).

CONCLUSION PRATIQUE

Que tout dans nos actions soit fait pour plaire à Dieu *qui voit dans le secret* ; et non pour nous faire valoir nous-mêmes aux yeux des autres.

Nota. — Ce texte évangélique est tiré du sermon sur la Montagne (St Mathieu, chap., VI).

Nous en avons retranché quelques développements accessoires, mais très intéressants. Ceux qui voudraient le relire en entier pourront recourir à l'Évangile, surtout s'ils ont entre les mains le commentaire si détaillé de l'abbé Fillion.

A PATELIN-SUR-DURANCE

(Au cours d'une soirée musicale)

- Cette pauvre demoiselle s'embrouille un peu dans ses notes.
- En effet, c'est une pianiste *selon l'Évangile*.
- C'est à dire ? !
- Que sa main gauche ignore ce que fait sa main droite.

Actualité

LE PAPE ET L'ŒUVRE DU DENIER DU CULTE

Répondant aux souhaits de bonne année du Sacré Collège, le Pape a prononcé devant les Cardinaux un remarquable discours dont nous extrayons le passage suivant, concernant *l'Œuvre du Denier du Culte* établie en France depuis la spoliation de l'Église :

« Ce qui nous remplit de consolation, c'est le développement très beau, la prospérité non-seulement constante mais toujours plus remarquable, d'une œuvre aussi belle que le « Denier du Culte » cette merveille de nos jours qui dure, qui ne cesse de grandir ; — une merveille, — ne fut-ce que parce qu'elle atteste l'héroïsme du clergé français qui, au milieu de tant de difficultés, bien souvent au sein d'une vraie pénurie, garde bravement des postes devenus si difficiles si laborieux, si épuisants ».

* * *

Cette œuvre du *Denier du Culte*, et la façon merveilleuse dont elle prospère et grandit, fait le plus grand honneur aux fidèles comme au clergé lui-même. Elle montre avec évidence l'attachement du peuple chrétien pour ses prêtres.

Quelle autre classe de la société, en dehors du clergé, aurait pu obtenir un pareil résultat, si on le dépouillait brusquement et violemment de ses revenus, comme le fit la Loi injuste et spoliatrice de la séparation ?

Que l'État supprime d'un trait de plume leur traitement à telle catégorie de fonctionnaires... Pensez-vous par exemple, que l'œuvre du *Denier des Sous-Préfets* aurait des chances d'aboutir ?!

Concluons-en que malgré les calomnies et les persécutions des sectaires, le Clergé, en France, est encore la classe *la plus honorée, la plus populaire et la plus efficacement soutenue*, puisque du jour au lendemain, elle a pu faire face à toutes les nécessités et se passer des Deniers de l'État.

J. H.

L'Armana Prouvençau

LOU GARRI DE LA MOSTRO

Un gavot gargamèu èro vengu prene counsulito encò d'un avoucat ; e dou tèms que l'avoucat escrivié à soun burèu, sa mostro èro penjado à la muraio e fasié tique-taque.

Lou gavot, aurihous, escoutavo aquèu brut despièi uno passado, quand tout d'un cop :

— Moussu, dis, qu'es aquèu pichoun brut que me semblo d'auvi dou caire de vouesto mouestro ?

— Es lou garrri, diguè l'avoucat en risènt.

Moun gavot tout-d'un-tèms lèvo soun esclop plan-plan, s'enca-mino vers la muraio, ém'acò, pan ! sus la mostro...

— Ai ! moustre ! cridè l'avoucat en se reviran, mai qu'as fa ?

— Oh ! paure ! diguè lou gavot, aquest cop l'ai pas manca : ai escra-cha lou garrri !

LOU CASCARELET, 79.

NOSTI VIEI DITOUN

— Vau mai un fièu courousa qu'un gèndre ameissa.

— Femo daurado es lèu aprivadado.

— Garrri que n'a qu'un trau es lèu pres.

— Quand plòu à miejour, plòu tout lou jour.

LA COULEUR DES ORNEMENTS SACERDOTAUX

Si vous assistez souvent à la messe, comme il serait bon de le faire, vous constatez que le prêtre ne porte pas toujours une chasuble de même couleur.

De même que, dans le cours de votre existence, vous ne portez pas les mêmes vêtements, selon que les circonstances sont joyeuses ou tristes, de même l'Église varie la couleur de ses ornements selon qu'elle veut exprimer la tristesse ou la joie.

I. — LE BLANC

Le **blanc** est le symbole de la joie et de la pureté. Voyez les premières communiantes, comme leur robe blanche est bien en harmonie avec leur allégresse et la pureté de leur cœur. L'Église emploie cette couleur pour les fêtes de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge et tous les saints ou saintes qui ne sont pas martyrs.

II. — LE ROUGE

Le **rouge** est le symbole du sang et du feu. On l'emploie d'abord pour les fêtes des martyrs.

L'Église veut rappeler ainsi, d'une manière frappante, à ses fidèles qu'il y a eu dans tous les siècles des chrétiens courageux qui ont préféré verser leur sang plutôt que de renier Jésus Christ.

Le diocèse d'Avignon compte, parmi ces martyrs, la glorieuse phalange des religieuses qui ont été *guillotonnées à Orange* pendant la Révolution. Les diocèses d'Avignon, d'Aix, de Nîmes, de Viviers sont fiers de reconnaître quelques-uns de leurs enfants, parmi ces *martyrs de la prison des Carmes*, que le Pape Pie XI vient de proclamer Bienheureux.

Le **rouge** s'emploie encore pour toutes les fêtes de la Passion de N.-S., en souvenir du sang que Jésus a répandu pour le salut du monde.

Mais le **rouge** est aussi le symbole du feu. C'est pourquoi l'Église l'emploie pour la fête de la Pentecôte et pour célébrer la messe du Saint-Esprit, pour rappeler que l'Esprit-Saint, troisième personne de la Sainte Trinité, est descendu sur les apôtres, le jour de la Pentecôte, en forme de *langues de feu*.

III. — LE VIOLET

Le **violet** est le symbole de la pénitence et du demi-deuil. L'Église l'emploie pendant l'Avent et le Carême, et aux trois dimanches qui précèdent le Carême et qui en sont comme la préparation.

IV. — LE VERT

Le **vert** est le symbole de l'espérance. En dehors des temps de pénitence, l'Eglise s'en sert toutes les fois qu'elle n'a pas à célébrer une fête de N.-S., de la Sainte Vierge ou d'un saint. C'est ce qui se produit surtout les dimanches après l'Épiphanie et après la Pentecôte.

V. — LE NOIR

Le **noir** est le symbole du deuil, parce que la mort nous plonge dans les ténèbres du tombeau.

L'Eglise l'emploie le Vendredi-Saint, le grand jour de deuil ! et pour tous les offices funèbres. Il est bien en harmonie avec les voiles de deuil de ceux qui pleurent des êtres aimés.

VI. — LE « DRAP D'OR »

Le blanc, le rouge et le vert peuvent être remplacés par une étoffe plus précieuse qu'on nomme : *le drap d'or*. Il est réservé aux fêtes les plus solennelles.

Quand dans votre paroisse, vous voyez votre pasteur monter à l'autel un jour de Pâques ou de Noël, revêtu d'une chasuble aux reflets d'or, vous sentez bien que cette fête est plus solennelle que d'autres, à cause du grand mystère qu'elle nous rappelle.

Aussi, en ces grandes solennités, ce n'est plus un simple prêtre qui chante la messe dans la cathédrale du diocèse, c'est l'Évêque entouré d'un nombreux clergé, vêtu d'or comme lui et ; tout cet appareil somptueux nous fait mieux penser à la grandeur de Dieu pour qui se déploient toutes ces pompes et à la splendeur des beautés célestes que nous espérons voir un jour !

A. R.

LES DEUX CORTÈGES

Deux cortèges se sont rencontrés à l'église,
L'un est morne : il conduit la bière d'un enfant ;
Une femme le suit, presque folle, étouffant,
Dans sa poitrine en feu, le sanglot qui la brise.

L'autre, c'est un baptême. Au bras qui le défend
Un nourrisson bégaye une note indécise :
La mère, lui tendant le doux sein qu'il épuise,
L'embrasse tout entier d'un regard triomphant.

On baptise, on absout, et le temple se vide.
Les deux femmes alors, se croisant sous l'abside,
Échangent un coup d'œil aussitôt détourné.

Et — merveilleux retour qu'inspire la prière, —
La jeune mère pleure en regardant la bière,
La femme qui pleurait sourit au nouveau-né.

(SOULARY).

SAINT YVES

I. — L'AVOCAT DES PAUVRES

Le titre que les avocats de nos jours se donnent, bien gratuitement, de « *défenseurs de la veuve et de l'orphelin* », Yves ne se le donnait pas, mais tous le lui donnaient, parce qu'il en exerçait gratuitement la fonction.

Il apportait à faire valoir leurs droits, l'autorité de sa conscience avec celle de sa science, et, quand il se chargeait d'une cause, les juges savaient d'avance que cette cause était juste, parce qu'elle était représentée par un savant et par un saint.

Aussi ne tarda-t-il pas à recevoir de la reconnaissance publique le beau nom d'*Avocat des Pauvres*, et c'est là, disons-le tout de suite, l'origine de sa persistante popularité

Ce que les évêques des premiers siècles faisaient autrefois au milieu du monde païen, ce que l'*assistance judiciaire* tente de faire et fait si incomplètement, si imparialement de nos jours, cet humble prêtre le fit avec une charité admirable et une admirable autorité, dans un temps de transition (treizième siècle), où de grandes injustices, de grandes violences se mêlaient à des efforts généreux et à d'héroïques vertus.

Il portait la charité jusqu'à aller dans les cachots, visiter les prévenus pour y chercher des clients.

Il les interrogeait, les consolait, et, quand il s'était convaincu de leur innocence ou de leur sincère repentir, il se faisait leur défenseur, ce qu'on appelle aujourd'hui un *avocat d'office*.

II. — POPULARITÉ DU NOM DE SAINT YVES

Le nom de Saint Yves est un des plus populaires de la Bretagne.

Il s'y est répandu au point qu'il a eu ses dérivés, comme un fleuve qui s'épanche en canaux, ou comme une branche maîtresse d'où sortent des rameaux secondaires.

D'Yves on a fait sortir Yvon, puis Yvonne, pour que le sexe féminin puisse avoir sa part, et pour que le patronage de Saint Yves s'étende aux filles comme aux fils de la catholique Bretagne.

Plus tard, ce nom breton est devenu un nom français.

De nos jours, on trouve partout des Yves, des Yvon, des Yvonne (et même des Yvettes) ; et, comme ces noms sont courts, exotiques, et sonnent bien à l'oreille, les poètes et les romanciers s'en sont emparés à l'envi.

M. de SEGUR.

(Chacun sait qu'un des plus anciens hôtels d'Avignon est sous le vocable de Saint-Yves).

UN DUEL ARRÊTÉ

Gustave Adolphe, roi de Suède, comprenant combien le duel est criminel et funeste, le défendit sous peine de mort. Deux généraux s'étant pris de querelle vinrent néanmoins lui demander l'autorisation de se battre. Le roi dissimula son indignation : « *Vous vous battez*, leur dit-il, *en ma présence* ; » et il désigna l'endroit et l'heure de la rencontre.

Il fit environner les champions d'un petit corps d'infanterie, et leur dit : « *Messieurs, vous pouvez vous battre* ». S'adressant ensuite au grand prévôt de l'armée : « *Dès qu'il y en aura un de tué, lui dit-il, vous ferez couper la tête à l'autre* ».

A ces mots, les coupables se jettent aux pieds du roi, lui demandent pardon et se jurent une sincère amitié. Depuis lors on n'entendit plus parler de duel dans les armées de ce grand conquérant.

CONFIDENCES D'ENFANT

- Qu'est-ce qu'elle fait, ta maman ?
- Tout ce qu'elle veut.
- Et ton papa ?
- Aussi... Tout ce qu'elle veut.

LE COIN DES CHERCHEURS

I. — Réponses aux Devinettes de Janvier

Charade : Cor-aïl ; — *Suppression de lettres* : marbre, arbre ;
Charade : An-nonce ; — *Enigme* : Un corbillard de première classe ; —
Devinette : Grillon.

II. — Nouveaux Jeux d'Esprit

- *Enigme* (proposée par un vieux maître d'école, route de Marseille).
Nous sommes deux fois 12 sœurs ; Très différentes de visage,
Parlant sans gestes ni clameurs ; Et l'on comprend notre langage.
- *Suppression de lettre* (Un petit savant de Rognonas).
Je ne crains rien, je m'expose au danger ;
Coupe ma tête et je deviens... navet !
- *Charade* (Envoi de Naïve Carpentrasienne).
Ma tête est sur la terre, Et mes pieds sont aux cieus ;
Je le dis sans mystère, Mon tout est précieux.
- *Enigme* (par une paroissienne assidue).
Je nais dans le feu, je marque ton front ;
Un jour par an porte mon nom.